



NAO **la cgt** 2023 **la cgt**



Ensemble soyons plus forts !

Compte rendu réunion NAO du mardi 20 mars 2023

11H00

Deux stratégies proposées par la direction :

- Soit on avance, pas à pas, vers des augmentations successives,
- Soit l'enveloppe disponible est présentée et ensuite on décide d'une stratégie de répartition.

La discussion autour de la table s'oriente vers une présentation des choix et argumentations retenus par chaque organisation syndicale.

La CGT demande une augmentation Générale et s'oppose à la notion d'augmentation collective défendue par la Direction, c'est-à-dire pas de traitement spécifique pour les salariés avec note Insuffisante, qui n'aurait pas d'augmentation.

La CGT indique que la perte de pouvoir d'achat, dans le cas d'une note Insuffisante n'est pas acceptable, et constitue une différence par rapport aux années passées pendant lesquels l'inflation était très faible.

La Direction argumente que ces personnes suivent un « plan de retour à la performance » avec un accompagnement par le manager et le RH. La Direction indique qu'un accident de la vie n'entraîne pas une note Insuffisante, et indique que tout le corps RH s'investi pour aider les salariés en difficultés. Par contre les quelques personnes Insuffisantes à Lynred ont été largement prévenues. La Direction persiste à dire que les Insuffisants « ont un comportement inacceptable en ce qui concerne la performance au travail ».

Trois points défendus par la CGT, en plus des augmentations de salaires AG et AI.

- Soutien à la Cfdt pour la Prime panier harmonisée entre salariés en équipe jour, et salariés en journée
- Repas à 1€ pour les alternants et stagiaires
- Augmentation de la participation aux abonnements transports

La Direction indique que l'harmonisation de la prime panier avec l'indemnité cantine jour peut être réévaluée et discutée.

Au sujet du repas à 1€, la Direction indique que l'indemnité de stage est de 1200€ Net pour les stagiaires, et 1300€ pour les alternants. Ces deux rémunérations correspondent à un salaire. La Direction indique qu'elle ne souhaite pas proposer un tarif particulier à la cantine. 50 personnes pourraient bénéficier de cette demande.

Le salaire des alternants est géré par le code du travail, tandis que le salaire des stagiaires n'est pas régulé. La Direction indique que Lynred donne un salaire à ses stagiaires malgré la non-obligation légale de le faire.

Au sujet de l'abonnement transport, la Direction indique que les transports à Veurey, et la desserte de Lynred n'est pas très bonne. La Direction préfère favoriser l'indemnité IKV, c'est-à-dire en passant de 28c à 30c par km, sans changement de la valeur maximum.



NA 20 23



Ensemble soyons plus forts !

Après discussion la Direction est d'accord avec les propositions suivantes :

- IKV revalorisation de l'indemnité vélo à 30 centimes par km
- Abonnement transport 75%
- Nouvelle prime panier à 5€, c'est-à-dire +25% par rapport à la valeur 4.01€ actuelle

La Cfdt demande une réponse au sujet de la rénovation de la salle de pause côté Hybridé. La Direction est d'accord pour un « rafraîchissement » de la salle de pause.

La CGT Lynred indique, au sujet de la **semaine de 4 jours**, être ouverte à une réflexion sur sa mise en place, étant consciente que cela implique une refonte du temps de travail chez Lynred. Elle ne souhaite pas limiter la revendication à une semaine de 32H revendiquée par la CGT nationale. La CGT indique que la demande est forte et que cela améliorerait l'attractivité de Lynred. La Direction répond que Lynred n'a pas la maturité actuellement, et argumente sur la complexité de mise en œuvre, ainsi que la difficulté d'harmonisation entre les équipes mais le sujet se pose, et pourra se poser.

12H00

Les OS donnent leurs lignes rouges.

Pour la CGT : **Augmentation générale et pas d'augmentation collective**, Augmentation Générale de 4% avec talon de 100€, Enveloppe d'Augmentation Individuelle de 2%.

Au regard des demandes exprimées par les OS, la Direction indique que l'on risque de s'orienter vers un constat de désaccord., ce qui ne semble pas lui poser de soucis.

La Direction rappelle la volonté qu'elle a à privilégier les premiers salaires et être ok avec l'inclusion d'un talon, par contre elle souhaite inclure une AI qui permette de valoriser tous les salariés. Elle souhaite que toutes les augmentations soient significatives.

Proposition de la Direction :

- Augmentation collective constituée d'un talon à 80€ pour tout le monde sauf les INSUFFISANTS
 - Augmentation Individuelle ajoutée pour atteindre les moyennes indiquées dans le tableau en fonction de l'échelle de salaire de base.
- | | |
|---|-------|
| • Pour les salariés dont le brut de base mensuel ETP est inférieur à 2000 € : | 6 % |
| • De 2000 € à 2500 € : | 5.5 % |
| • De 2500 € à 3250 € : | 5 % |
| • De 3250 € à 4000 € : | 4.5 % |
| • Plus de 4000 € : | 4% |

Le budget accordé à l'augmentation totale de la masse salariale correspond à une augmentation totale de 4.5%.



NA 20 23



Ensemble soyons plus forts !

La Direction indique que la philosophie est de donner une augmentation attractive à toutes les tranches de salaires, c'est-à-dire équilibre entre augmentation collective avec talon et augmentation individuelle attractive.

Les discussions au sujet de cette nouvelle répartition des augmentations de salaire sont nombreuses. Ce nouveau mode de calcul est qualifié d'innovante par la Direction. Mais les discussions mettent en évidence les problèmes de compréhension, largement discutés en réunion ainsi que les possibles difficultés d'explications des managers envers les salariés.

La CGT indique que l'enveloppe globale défendue initialement n'est pas atteinte.

La Direction indique que le mandat dont elle dispose est limité par le contexte géopolitique actuel, et par les difficultés de chiffres d'affaire qui se discutent à chaque réunion de la direction (CODIR). La Direction indique que cette nouvelle approche essaye d'allier toutes les contraintes, et en particulier celle de l'enveloppe globale limitée. Elle indique que la proposition est exceptionnelle compte tenu du montant du talon proposé sans précédent, et compte tenu de la répartition innovantes par tranches de salaires.

Mesure ajoutée en fin de réunion :

- OK pour augmenter les stagiaires en fin d'étude à un salaire de 1300€ net/mois. Les alternants suivent les barèmes d'augmentations automatiques dictés chaque année, avec en particulier cette année une augmentation significative induite par l'inflation.

En conclusion de la réunion, La CGT Lynred indique devoir communiquer et discuter avec les salariés avant de donner une réponse en milieu de semaine prochaine.

13H15

Fin de séance

**LA CGT LYNRED
PARCE QUE SA FORCE C'EST VOUS !**



LA CGT LYNRED
cgt@lynred.com
ACTIPOLE - CS 10021
364, ROUTE DE VALENCE
38113 - VEUREY-VOROIZE, FRANCE

